



Agent de sécurité incendie (SSIAP 1) Formation Initiale

PRE REQUIS

- Aptitude médicale
- Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante (communication orale et écrite)
- PSC 1 ou SST de moins de deux ans

OBJECTIFS

des personnes et des biens, vérifier et effectuer la maintenance élémentaire des équipements concernant la sécurité

DURÉE DE LA FORMATION

70 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Agents de sécurité, personnels impliqués dans la sécurité de leurs établissements personnes ayant un projet professionnel orienté vers cette profession.

ACCESSIBILITE P SH

Nous ... ' • - f ... - † " f — T X Z

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum 5
Maximum 12

LIEU

• - † " • - † f - " † ' " < • †

PROGRAMME

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

Le feu : Écllosion et développement du feu
Comportement au feu : Réaction et résistance au feu

PARTIE 2 : SECURITE INCENDIE

Principes de classement des établissements
Desserte des bâtiments
Cloisonnement d'isolation des risques
Évacuation du public et des occupants
Désenfumage
Éclairage de sécurité
Présentation des différents moyens de secours

PARTIE 3 : INSTALLATIONS TECHNIQUES

Installations électriques
Ascenseurs et nacelles
Installations fixes d'extinction automatique
Colonnes sèches et humides
Système de sécurité incendie

PARTIE 4 : ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

Le service de sécurité
Présentation des consignes de sécurité et main courante
Le poste de sécurité
La ronde de sécurité et la surveillance des travaux.
Mise en œuvre des moyens d'extinction.
Appel et réception des services publics de secours.

PARTIE 5 : CONCRETISATION DES ACQUIS

Visites applicatives.
Mises en situation d'intervention

MISE EN SITUATION

Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté au risque

METHODES PEDAGOGIQUE

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur.
Pratique sur SSI, terrain de feux
Visites de site
Remise d'un support de cours élève.

MODALITES D'EVALUATION

Examen devant un jury présidé par un représentant du SDIS
Epreuve théorique : QCM de 30 questions en 30 mn
Epreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistre + retranscription sur main courante – 15 mn par stagiaire.
Diplôme validé par le SDIS si réussite à l'examen

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

En cas de validation d'un UV (QCM, épreuve pédagogique, gestion PC), délivrance d'une fiche individuelle récapitulant les acquis et permettant de se représenter à l'examen dans l'année calendaire

SUITE DE PARCOURS

Cette formation permet de se présenter à la formation SSIAP 2 après avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois, et sous couvert d'avoir les prérequis nécessaires.

FINANCEMENTS POSSIBLE



AF001-00-v01-2023-09
MAJ : 2023-11-09